



**AUTOMOBILE CLUB
ASSOCIATION**

PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

MORE

**Le Guide de la
MObilité REsponsable**

ÉDITORIAL

Une MOBilité REsponsible et durable pour tous

Fondé en 1904, L'Automobile Club, Association Française des Automobilistes regroupe aujourd'hui plus de 700 000 membres, et représente les intérêts, en matière de mobilité, de tous les automobilistes et usagers de la route.

A l'échelle européenne, les Automobile et Touring Clubs défendent les intérêts de plus de 34 millions d'adhérents ayant besoin de se déplacer au quotidien en voiture, en vélo, en moto, en transports publics ou tout simplement à pied.

En tant que principale organisation française de mobilité, l'Automobile Club Association déploie son expertise en matière de transports, de sécurité routière, d'environnement, de tourisme, avec pour priorité essentielle, de représenter les intérêts des consommateurs dans leur droit à une mobilité durable et responsable, en prenant en compte les problématiques économiques, énergétiques et environnementales du 21^{ème} siècle.

La mobilité du futur sera plus propre, plus sûre et moins gourmande en énergie, à condition d'adopter dès à présent de nouveaux comportements, de faire les choix politiques, économiques et technologiques appropriés. Ce petit *Guide de la MOBilité REsponsible* devrait permettre d'éclairer ces choix.

Aujourd'hui, les citoyens français (et européens) choisissent toujours d'effectuer 80 % de leurs déplacements en voiture parce qu'elle offre une indépendance et une commodité d'emploi inégalées. Disposer d'une voiture reste essentiel pour l'activité économique et sociale de la plupart des gens.

Bien sûr, l'Automobile Club Association est conscient de l'existence des aspects négatifs de l'utilisation de la voiture. Mais ceux-ci peuvent encore être largement réduits, à condition que l'automobile soit considérée comme une opportunité en termes de mobilité, plutôt que comme une menace.

Des voitures et des routes plus sûres, des véhicules plus propres, des conducteurs - qui sont aussi piétons, cyclistes, usagers des transports publics - mieux informés et mieux formés : ces sont les conditions indispensables d'une mobilité responsable et durable pour tous !

Didier BOLLECKER,

Président de L'Automobile Club Association



LES 10 THÈMES ET CONSEILS

Devenir responsable...

Devenir responsable, mais ne l'étions-nous pas déjà ?

Bien sûr l'automobiliste a déjà beaucoup changé et la formidable diminution du nombre d'accidents sur nos routes, alors même que le trafic augmentait, en est une démonstration évidente.

Aidé par les constructeurs automobiles, les gestionnaires des infrastructures routières, les associations qui se préoccupent de sécurité routière et d'environnement et l'Etat au travers de mesures économiques incitatives (« bonus-malus » lors de l'achat d'un véhicule, prime à la casse...), l'automobiliste change de comportement, adopte de nouveaux véhicules et de nouvelles attitudes. Pour autant nous ne sommes pas au bout de la route.

Voici 10 thèmes et 10 conseils qui, s'ils sont appliqués, contribueront à faire de nous des conducteurs responsables :

p.4 **Conseil n°1** CHOISIR SON MODE DE TRANSPORT

p.4 **Conseil n°2** SAVOIR ACHETER SON VÉHICULE

p.5 **Gros plan** *Le Budget ACA de l'Automobiliste Français*

p.6 **Conseil n°3** ENTRETENIR SON VÉHICULE

p.6 **Conseil n°4** ADOPTER UNE CONDUITE ÉCOLOGIQUE

p.7 **Gros plan** *Les formations Éco-Conduite Attitude
de L'Automobile Club Prévention*

p.8 **Conseil n°5** RESPECTER LA RÉGLEMENTATION ROUTIÈRE

p.8 **Conseil n°6** AVOIR LE BON COMPORTEMENT EN CAS D'ACCIDENT

p.9 **Gros plan** *Le Plan d'Action Sécurité Routière de L'Automobile Club Association*

p.10 **Conseil n°7** PARTAGER LA ROUTE

p.10 **Conseil n°8** ASSUMER SES RESPONSABILITÉS

p.10 **Conseil n°9** S'INFORMER, SE FORMER

p.11 **Gros plan** *La Formation Continue du conducteur*

p.12 **Conseil n°10** DEVENIR ACTEURS

p.13 **Gros plan** *Le Programme EuroRAP*

p.14 **Zoom** LA SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Conseil n°1 :

CHOISIR SON MODE DE TRANSPORT

Essayons de nouvelles mobilités (co-voiturage, auto partage, vélo)



De nombreux trajets quotidiens ont lieu en ville (souvent dans les embouteillages) et sont en général courts (40 % d'entre eux font moins de 2 km). Pour nos déplacements quotidiens essayons, dans la mesure du possible, de nous déplacer autrement (marche à pied, vélo, transport en commun...) ou de combiner plusieurs modes de transports (voiture + train, vélo + train...). En France 80 % des conducteurs roulent seuls dans leur voiture.

Le co-voiturage (partage de l'utilisation d'une voiture particulière entre plusieurs personnes) permet de pratiquer une écologie au quotidien en limitant la circulation automobile globale tout en réalisant des économies grâce à un partage de l'ensemble des frais : essence, péage, assurance, usure de la voiture.

L'auto partage (location d'une voiture à la demande pour une durée limitée), qui privilégie l'utilisation et non la possession de la voiture, permet également de diminuer le nombre de kilomètres parcourus, la consommation d'énergie et son budget automobile.

Conseil n°2 :

SAVOIR ACHETER SON VÉHICULE

Choisissons des performances (cylindrée, autonomie) adaptées à nos besoins réels, ouvrant le choix à différentes sources d'énergie

Le choix du véhicule doit se faire en fonction de ses besoins (déplacements courts ou longs, usage ponctuel ou quotidien, usage urbain ou extra urbain...).

Il faut choisir une taille de voiture adaptée au nombre de personnes à transporter, mais aussi aux usages les plus courants, et faire le bon compromis entre prix d'achat, consommation et utilisation. Une voiture lourde consomme davantage qu'un véhicule plus léger. De la même manière, plus une voiture est puissante, plus elle consomme. Elle est aussi plus chère à l'achat. La consommation de carburant, et par conséquent les émissions de CO₂, sont également pour un

«conducteur responsable» des critères prépondérants dans l'achat d'un véhicule.

En fonction de ses besoins, notamment en autonomie et cylindrée, il est désormais possible d'opter pour des véhicules qui utilisent une source d'énergie qui émet peu ou pas de gaz à effet de serre (électrique, gaz naturel, hybride...) tout en y gagnant à l'achat (bénéfice d'un bonus) et à l'usage (économies de carburant pour de nombreuses années).



Le Budget ACA de l'Automobiliste®

Depuis 1987, l'objectif du Budget de l'Automobiliste est d'observer l'évolution des comportements commerciaux et financiers des principaux partenaires de l'automobiliste (constructeurs, réparateurs, établissements de crédit, assureurs, pétroliers, percepteurs de taxes, etc).

C'est aussi d'établir une photographie objective des dépenses annuelles moyennes de l'automobiliste français type au cours de toute l'année précédente, en se basant sur des références constantes, s'appuyant sur le véhicule le plus vendu dans sa catégorie l'année précédente, rendant ainsi faciles les comparaisons de budget d'une année sur l'autre.

Retrouvez l'intégralité du Budget ACA de l'Automobiliste® sur Internet
www.automobile-club.org/budget

Au sommaire

Synthèse

Le Budget de l'Automobiliste Essence

Le Budget de l'Automobiliste Diesel

Comparaison des budgets de quatre automobilistes français

L'automobiliste français face aux taxes

Le Budget «véhicule essence» des 22 régions françaises.



Conseil n°3 :

ENTREtenir SON VÉHICULE

Portons une attention particulière aux pneumatiques (choix, état, gonflage)



Lorsque l'on parle d'entretien du véhicule, on sous-estime souvent l'importance des pneumatiques.

Et pourtant, de bons pneus correctement gonflés permettent à eux seuls de gagner jusqu'à 20 % sur un plein complet d'essence, sans autre effort de la part de l'automobiliste.

Conseil n°4 :

ADOPTER UNE CONDUITE ÉCOLOGIQUE

Suivons une formation à l'éco-conduite



L'éco-conduite est un ensemble de principes simples à adopter (anticipation, optimisation du freinage, réduction de sa vitesse, utilisation de la climatisation à bon escient, etc.) qui permettent d'optimiser la conduite en vue d'atteindre de très faibles niveaux de consommation et d'émissions de CO₂.

En pratiquant l'éco-conduite, un automobiliste peut consommer jusqu'à 40 % de carburant de moins qu'un conducteur pratiquant une conduite sportive ou nerveuse.

De plus, et ce n'est pas le moindre des avantages, appliquer les principes de l'éco-conduite permet de réduire son risque d'accident de 10 à 15 % en moyenne.



Les formations Éco-Conduite Attitude d'Automobile Club Prévention

Présent sur le marché des perfectionnements à la conduite depuis plus de 30 ans, Automobile Club Prévention a toujours proposé des formations à la conduite économique.

Ces stages ont d'abord été mis en place en priorité dans les entreprises de transport, au moment des chocs pétroliers des années 70, puis progressivement ont été intégrés aux objectifs pédagogiques des stages de conduite préventive destinés à abaisser la sinistralité automobile au sein des entreprises.

Les équipes d'Automobile Club Prévention en sont convaincues : une conduite sûre est une conduite qui anticipe toutes les situations dangereuses et adopte à tout moment des vitesses adaptées. Ceci est le premier élément fondamental d'une Eco-Conduite Attitude.

Un stage pour assimiler les enjeux du développement durable, de la sécurité et devenir éco-responsable. En une journée de formation, le stagiaire prend conscience de l'incidence de son mode de conduite et de son comportement sur sa consommation et sa prise de risque, tout en apprenant les solutions à mettre en oeuvre.

C'est un engagement citoyen, levier direct d'économies et de sécurité.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'enjeu de l'Éco-Conduite à titre professionnel et privé
- Évaluer son comportement et sa performance écologique
- Optimiser ses techniques et attitudes de conduite
- Adopter une conduite respectueuse de l'environnement et des autres
- Réduire les consommations de carburant, pneumatiques, freins

Moyens pédagogiques

- Formateurs et Outils informatiques embarqués de suivi de consommation

Outils pédagogiques remis au stagiaire

- Le livret Éco-conduite Attitude et l'attestation de stage
- Un rapport individuel d'évaluation de stage avec relevés de consommation

Pour plus d'informations www.acprevention.fr



Conseil n°5 :

RESPECTER LA RÉGLEMENTATION ROUTIÈRE

Ayons toujours un éthylotest dans le véhicule

Depuis 2006 l'alcool au volant est le 1^{er} facteur d'accident mortel de la route devant la vitesse.

Aujourd'hui, plus de 3 accidents mortels sur 10 sont causés par un conducteur alcoolisé. Il est primordial de respecter les règles du Code de la route et de ne pas consommer d'alcool avant de prendre le volant.

Chaque conducteur doit avoir un éthylotest dans son véhicule pour que l'auto-contrôle de l'alcoolémie devienne un geste «réflexe»

Mais cela n'est pas toujours suffisant car le conducteur est parfois dans le déni et est prêt à reprendre la route alors même qu'il a trop bu.

Avoir un éthylotest dans son véhicule peut également être le moyen de convaincre un ami qu'il a trop bu et qu'il ne doit pas reprendre le volant.



Conseil n°6 :

AVOIR LE BON COMPORTEMENT EN CAS D'ACCIDENT

Formons-nous aux gestes de premiers secours



Moins de 7 % des Français se forment chaque année aux premiers secours.

Pourtant, grâce à des réflexes de survie, à des gestes simples et vitaux qui s'apprennent, se

sont de nombreuses vies supplémentaires qui pourraient être sauvées chaque année sur nos routes.

Apprenons les gestes qui sauvent.



Le Plan d'Action Sécurité Routière de l'Automobile Club Association

La politique volontariste affichée par la France, depuis 2002, pour combattre l'insécurité routière, a déjà permis de sauver des milliers de vies. Mais l'enjeu reste considérable.

Tous les accidents peuvent être attribués à une ou plusieurs des trois causes suivantes. L'usager de la route ; l'infrastructure routière ; le véhicule. C'est donc sur ces trois paramètres qu'il faut agir, pour une sécurité routière crédible et durable.

Instaurer sans délai une seconde phase post permis obligatoire pour jeunes conducteurs. Les législations existantes en Europe montrent, à l'exemple de celle mise en œuvre en Autriche en 2003, qu'il est possible, par la mise en place de formations post-permis, de réduire de 30 % l'accidentologie des jeunes conducteurs en quelques années !

Définir les bases d'un continuum éducatif tout au long de la vie. L'opération de conduite est une tâche qui requiert des compétences et des qualités multiples et nécessite, comme tout apprentissage, un véritable continuum éducatif depuis l'école jusqu'à l'âge adulte avec des phases de formation, de contrôle et de recyclage, par exemple lors d'un rendez vous périodique de test tous les 10 ans.

La nécessaire crédibilité de la chaîne contrôle sanction. L'intensification des

contrôles de la vitesse ont permis une évolution des comportements en faveur de la sécurité routière, mais ont également amené à faire le constat de dysfonctionnements dans la chaîne contrôle-sanction, dont une réforme s'avère nécessaire pour aboutir à un système plus simple et plus transparent.

L'infrastructure. Dans la plupart des cas d'accident, une ou plusieurs fautes de comportement peuvent être mises en évidence, mais la conception ou l'état du réseau routier constitue un facteur souvent présent dans la survenance des accidents. Une des priorités est de mettre enfin en œuvre un contrôle indépendant de l'infrastructure routière nationale et locale.

Le véhicule. De plus en plus d'accidents sont causés par le manque d'attention, une mauvaise interprétation du trafic, et le non respect des distances de sécurité. **La priorité est de généraliser des systèmes autonomes touchant à :** la gestion des inter-distances entre véhicules, par une communication entre véhicules ; l'alerte des véhicules en amont d'accidents ou d'incidents ; la surveillance et de la détection de la dégradation de la vigilance ; la détection des piétons et cyclistes.



Conseil n°7 :

PARTAGER LA ROUTE

Sachons nous mettre à la place des autres usagers



Sur la route, et encore plus en milieu urbain, la cohabitation entre usagers est souvent délicate et peut parfois se révéler dangereuse. C'est pourquoi, plus qu'ailleurs, vigilance et respect mutuel sont de rigueur.

Sachons nous mettre à la place des autres usagers de la route, comprenons leur particularité et leur spécificité pour mieux réagir et éviter les situations d'accidents et de conflits.

Conseil n°8 :

ASSUMER SES RESPONSABILITÉS

Ne conduisons jamais sans assurance

La loi oblige tous les propriétaires de véhicules à moteur (de la voiture au quad en passant par les scooters, motos, etc) à souscrire un contrat d'assurance.

Cela permet d'indemniser aussi bien les blessures causées à un piéton, au passager de son propre véhicule, à l'occupant d'un autre véhicule que les dégâts causés à une autre voiture, un deux-roues, un immeuble...

A ce jour, 2 % des véhicules impliqués dans un accident corporel ne sont pas assurés. Pourtant les solutions d'assurance sont désormais nombreuses.

Il nous appartient d'assumer nos responsabilités en cas d'accident d'autant plus que rouler sans assurance peut avoir des conséquences dramatiques et durables (culpabilité, déboires judiciaires, endettement personnel voire familial).

Conseil n°9 :

S'INFORMER, SE FORMER

À tout moment remettons à jour nos connaissances et faisons évoluer nos comportements

Parce que l'apprentissage dispensé par les auto-écoles est trop court, que les comportements évoluent au fur et à mesure que l'on acquiert de l'expérience, que la réglementation, le Code de la route, les conditions de circulation, les technologies automobiles, l'accidentologie, changent, il est nécessaire de se tenir informé et de suivre des formations post-permis (stages de conduite sur piste, en situation difficile, de réactualisation du Code de la route...).

La compétence routière est une notion qui se construit ou se reconstruit en permanence.



La Formation Continue du conducteur

Faisant partie intégrante de l'éducation morale, civique, et professionnelle, la conduite automobile est une activité qui s'inscrit totalement dans le champ éducatif.

Alors qu'un système idéal de formation à la conduite devrait inclure une formation à chacun des niveaux de comportement du conducteur, les formations existantes se concentrent sur les niveaux de base du comportement, à savoir manœuvrer le véhicule et maîtriser les situations de circulation, alors que ce sont des niveaux supérieurs qui

influencent fortement le comportement du conducteur et la sécurité de la conduite, à savoir le contexte de la conduite - fatigue, distractions... - et les objectifs et compétences de vie - les valeurs et attitudes relatives à la vie en général et la façon dont celles-ci peuvent influencer la conduite -.

L'objectif de l'Automobile Club Association est donc clairement de rendre les stages de formation pratique sur piste sécurisée plus accessibles aux jeunes conducteurs.

Ces stages, dont l'impact pédagogique sur le conducteur est des plus efficace, sont pratiquement inexistantes en France, alors que d'autres pays européens en ont fait une composante

majeure de leur système de formation à la conduite, et dont il faut constater qu'elles permettent des avancées majeures en termes d'insécurité routière.



Conseil n°10 :

DEVENIR ACTEURS

Signalons les problèmes rencontrés sur les routes - tous ensemble, ayons les bons réflexes



L'amélioration et l'entretien des infrastructures et du réseau routier sont essentiels pour accroître la sécurité.

La densité du réseau et la diversité de lieux et de situations

(trou dans la chaussée, panneau masqué

par de la végétation, mauvaise implantation de panneau...), expliquent que tous les problèmes ne peuvent être décelés instantanément et systématiquement.

Nous sommes des millions à circuler chaque jour sur les routes en France.

Ensemble, devenons acteur de notre sécurité et de celle des autres en ayant le réflexe de signaler aux pouvoirs publics concernés (mairie, DTE, sociétés d'autoroutes...), directement ou par le biais d'associations tels que L'Automobile Club, les problèmes rencontrés sur les routes.



Le Programme EuroRAP

Un accident a pratiquement toujours des causes multiples. S'il est tout à fait exact que, dans la quasi-totalité des cas une ou plusieurs fautes de comportement peuvent être mise en évidence, le réseau routier reste impliqué dans 42 % des accidents mortels de la circulation routière (source REAGIR).

Il est nécessaire de concevoir et réaliser des infrastructures qui «pardonnent» dans toute la mesure du possible les fautes que les conducteurs ne manqueront pas de commettre même s'il faut bien entendu chercher à ce qu'il y en ait le moins possible.

Le programme EuroRAP a été lancé à l'initiative des Automobile Clubs au niveau européen. A l'image du programme EuroNCAP (Programme européen d'évaluation des véhicules neufs) qui effectue des crash-tests sur les véhicules neufs, EuroRAP vise à attribuer des notations aux routes européennes en fonction de leur dangerosité.

Ce programme de tests indépendants sensibilise le public aux risques de décès et de blessures graves et fournit aux aménageurs de routes et aux ingénieurs en charge des réseaux des informations de références vitales sur les résultats en termes de sécurité de leurs routes par rapport aux autres.

L'Automobile Club Association a demandé à l'ensemble des autorités gestionnaires de la voirie nationale, départementale ou locale, d'associer enfin la France au programme EuroRAP.

Une première étude indépendante

Les Automobile et Touring Clubs européens ont pu réaliser en 2010 le premier test indépendant de près de 4 300 km de routes en France, dans le cadre de leur programme EuroRAP. Trois types d'itinéraires ont été testés, sur différentes routes et autoroutes, routes touristiques, petites routes de montagne.

L'étude révèle : des autoroutes à un haut standard de sécurité, le meilleur d'Europe ; des routes aux caractéristiques de sécurité insuffisantes, dans près d'un cas sur deux ; des petites routes de campagnes mal notées dans plus d'un cas sur deux.

Cette étude montre que si la France a connu des avancées considérables pendant la dernière décennie en termes de sécurité routière, il reste beaucoup à faire en matière d'amélioration de l'infrastructure, et de la connaissance par l'usager du niveau des risques encourus sur certains axes.



LA SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Le terme “eSafety” se réfère aux technologies embarquées dans les véhicules qui peuvent aider le conducteur en cas de situation d’urgence, en fournissant des informations essentielles, et des avertissements pour éviter que la situation d’urgence ne se produise.

Ces systèmes de sécurités électroniques sont introduits progressivement sur le marché et permettraient de fournir une contribution majeure à la réduction de pertes humaines sur nos routes.

L’ESC à lui seul est en mesure de sauver au moins 4 000 vies en Europe, et éviter plus de 100 000 blessés chaque année.



Systèmes d’avertissement de changement de ligne



Systèmes d’alerte de dépassement de vitesse



Systèmes de gestion des interdistances et de freinage



Contrôle de stabilité électronique (ESC)



Système de surveillance des angles morts



Système d’ajustement automatique du faisceau lumineux

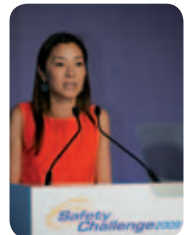
Ce qu’ils en pensent...

“L’utilisation des technologies intelligentes pour véhicules vont les rendre plus sécuritaires que jamais. Le moment est maintenant venu pour les consommateurs de bénéficier de ces systèmes de sécurité électronique qui pourraient leur sauver la vie.”



Jean Todt,
Président eSafetyAware.

“Les systèmes de sécurité électronique peuvent vous sauver la vie et sauver celle de vos êtres chers. En achetant un véhicule équipé des systèmes de sécurité électronique, vous investissez dans un avenir plus sécuritaire !”



Michelle Yeoh,
Ambassadrice de la campagne mondiale de sensibilisation pour “Rendre les routes plus sûres”.

“Toutes ces technologies existent et doivent être généralisées pour avoir un impact majeur sur la sécurité routière avec une réduction de 40 % des tués et de 30 % pour les blessés.”



Didier Bollecker,
Président de l’Automobile Club, Association.




GUIDE DE L'ADHÉRENT 2012/2013

Bienvenue dans la
première association
d'automobilistes
de France.





L'Automobile Club Association
regroupe plus de 700 000 membres et
représente les intérêts de tous les
automobilistes et usagers de la route, qui se
déplacent au quotidien en voiture, à vélo, en
moto, avec les transports publics ou tout
simplement à pied.

L'Automobile Club Association est un membre de la  qui regroupe plus de 100 millions d'adhérents dans le monde.

L'Automobile Club Association déploie son expertise en matière de transports, de sécurité routière, d'environnement et de tourisme. **La première de ses priorités est la représentation des intérêts de ses membres dans leur droit à une mobilité durable et responsable.** Son engagement s'inscrit dans une démarche qui englobe aujourd'hui et pour les années à venir, les enjeux économiques, énergétiques et environnementaux.

Ses missions sont importantes et diverses, qui vont de la représentation publique auprès de l'Etat et des collectivités locales jusqu'au dialogue avec les entreprises du monde de l'automobile et de la route.

À titre d'exemple, l'Automobile Club Association est intervenu pour proposer une amélioration du permis à points et attirer l'attention des pouvoirs publics sur les erreurs de fonctionnement des radars. Il a réalisé le premier audit indépendant des routes françaises, milité en faveur de la formation généralisée à l'éco-conduite et multiplié les actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière.



Plein feu sur les services !

Choisir La Carte AUTOZEN de l'Automobile Club Association, c'est bénéficier :

- d'un stage de récupération de points gratuit*,
- d'un service juridique indépendant en cas de litige,
- d'une assistance routière efficace,
- d'une sélection des meilleures offres pour votre assurance auto,
- de voyages à prix Club,
- et de remises exceptionnelles chez nos partenaires.



NOUS ÉCRIRE

- Par mail : info@automobile-club.org
- Par courrier : Automobile Club Association
5 avenue de la Paix - CS 10164 - 67004 Strasbourg cedex

www.automobile-club.org

0820 00 25 15

0,12 € TTC/minute depuis un poste fixe